AR Prefecture
043-200073401-20240613-2024045-DE
Reçu le 20/06/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

N0 2024. 045

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 03/06/2024

Membres en exercice : 43 présents : 22 Votants : 25 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 25

SÉANCE du 13 Juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Jeudi onze avril à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Lantriac.

Membres présents : Roudil Aymeric, Devidal Joel, Chorliet Christian, Fargier Jean-Marc, Dunand-Grgic Dominique, Bonnet Raphaël, Bresselle Pierre, Mauté annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Ribes Michel, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Delmas Françis, Defay André, Cabanes François, Mourlevat Marie Agnès, Ferret André, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Veysset Marie Christine à Mourlevat Marie Agnès, Miramand Christine à Abrial Raymond

Secrétaire de séance : Bresselle Pierre

OBJET : Lancement des marchés : Stade de biathlon

Cette opération est inscrite dans le cadre de l'amélioration du domaine de ski nordique des Estables. Elle vise à compléter l'offre disponible par une activité complémentaire au ski nordique. Le stade de biathlon est principalement à destination de la formation des jeunes et aux familles. Il n'accueillera pas de compétitions.

Le dossier a été travaillé par la communauté de communes en lien avec les socioprofessionnels pour aboutir à la création d'un stade de biathlon avec un pas de tir de 10 m (8 emplacements) , et des cibles mécaniques (basculement avec impact et redressement avec ficelle) à la mise en place d'un anneau de pénalité le tout raccordé aux pistes de ski existantes.

Il est par ailleurs vivement souhaité, compte tenu des niveaux d'enneigement actuels et des évolutions climatiques à venir, la possibilité d'utilisation du stade hors saison hivernale sur des activités annexes (tir d'extérieur, tir vtt, tir CO, tir course à pied etc).

Un avis favorable de la commission des sites a été obtenu en date du 21 mai 2024.

Il convient donc d'autoriser le président à lancer la consultation et compte tenu des contraintes de délais pour réaliser les travaux de l'autoriser à signer les marchés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240613-2024045-DE
Reçu le 20/06/2024

mézenc loire meygal
Communauté de Communes

Après discussion et à l'unanimité le conseil communautaire :

- Autorise le président à lancer la consultation en procédure adaptée
- Autorise le président à signer les marchés

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme